



Note de service

À : Dirigeants de sections locales de l'ACEP
De : Claude Poirier, président de l'ACEP
Date : 22 juillet 2010
Objet : Appel de volontaires – négociation collective

L'ACEP sollicite votre participation au prochain processus de négociation collective.

La convention collective TR vient à expiration le 18 avril 2011, la convention collective BdP, le 15 juin 2011, et la convention collective EC, le 21 juin 2011. L'Association forme trois comités de négociation indépendants : un comité EC, un comité TR et un comité pour ses membres de la Bibliothèque du Parlement. La candidature des volontaires aux comités de négociation sera examinée en fonction de leur unité de négociation d'appartenance.

Le règlement n° 7 de l'ACEP définit le processus de nomination des membres aux comités de négociation. Les membres souhaitant se porter volontaires présentent un exposé des raisons pour lesquelles ils veulent siéger au comité de négociation de leur unité de négociation. Le CEN s'efforce de choisir les membres de chaque comité « de manière que le comité puisse refléter la composition démographique et professionnelle de l'unité de négociation et négocier efficacement pour le compte des membres ».

Ce processus exige un investissement énorme de temps et d'énergie de la part des membres volontaires qui choisissent d'offrir leurs services aux membres à titre de représentants au sein de l'équipe de négociation collective. Cet investissement rapporte cependant de plusieurs façons, donnant aux participants l'occasion d'en apprendre sur le processus de négociation collective tout en leur permettant de contribuer directement à l'établissement des conditions d'emploi touchant les employés visés par votre convention collective. Cette ronde de négociations pourrait bien être unique, compte tenu des tactiques de négociation déjà employées par le gouvernement actuel.

Si vous souhaitez participer au processus de négociation collective ou connaissez des collègues intéressés, veuillez communiquer avec Liana Griffin au bureau national de l'ACEP, par courriel à lgriffin@acep-cape.ca. Veuillez lui fournir vos coordonnées et expliquer brièvement les raisons qui vous incitent à vouloir participer au processus. Veuillez le faire avant le 15 septembre, afin que le Conseil exécutif national puisse approuver la composition des comités de négociation collective.

L'Association espère constituer des équipes de négociation collective solides et compétentes. Les équipes commenceront à se réunir à l'automne 2010.